



# LE GAGNACAIS

Le Journal de la Commune

Février 2021

N°20



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

05 Point crise  
sanitaire

18 Festival  
Guitare

19 Les projets  
2021

SUR LE WEB + D'ACTUS

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :  
[www.gagnac-sur-garonne.fr](http://www.gagnac-sur-garonne.fr)

 Mairie de Gagnac-sur-Garonne



# Édito

## :: Édito

Chères Gagnacaises,  
Chers Gagnacais,

Afin de contrer l'évolution de l'épidémie, le gouvernement a décidé d'imposer à tout le territoire un couvre-feu à partir de 18 heures. Nous devons tous rester prudents et ne pas relâcher nos efforts afin de pouvoir sortir de cette crise sanitaire et sociale. L'espoir d'un vaccin s'est concrétisé mais les étapes sont encore longues avant que nous soyons tous en sécurité.

La municipalité a conscience que ce virus, complexe et cruel, nous a privé de toute la richesse de notre vie associative, culturelle ou sportive. Après chaque allocution présidentielle ou ministérielle, nous avons reçu de nombreuses sollicitations de représentants du monde associatif, impatientes de connaître les nouvelles règles sanitaires à appliquer pour poursuivre ou non leurs activités : nos décisions au niveau communal ont toujours été prises en conformité avec les directives préfectorales.

La solidarité et l'écoute des besoins de tous sont de plus en plus essentielles, particulièrement dans les difficiles périodes que nous vivons. Afin d'avancer en ce sens, des démarches de démocratie participative sont en pleine réflexion sur la commune : il s'agit avant tout d'écouter les administrés et de leur permettre de s'approprier les actions mises en place par la municipalité. Dans le même esprit, je souhaite également attirer votre attention sur le civisme, qui passe par le respect mutuel et l'effort partagé afin de permettre à tous de vivre dans un village agréable. Les problèmes de stationnement ne surviennent pas qu'aux abords des écoles mais sur l'ensemble de la commune. Il est essentiel de ne pas stationner sur les trottoirs pour ne pas gêner la circulation des piétons, poussettes et fauteuils roulants. Le civisme, c'est l'affaire de tous !

Cette crise sanitaire et le confinement ont fragilisé de nombreuses situations, faisant basculer dans la précarité certains foyers habituellement éloignés des dispositifs de solidarité. Pour répondre au nombre croissant de demandes, le Centre Communal d'Action Sociale de Gagnac renforce les aides existantes et met en place de nouvelles initiatives. C'est dans cet esprit qu'une collecte a été organisée du 12 au 14 février pour venir en aide aux familles en difficulté. Cette action a été possible grâce à la mobilisation de Super U, des jeunes de la commune, encadrés par le CAJ, et en partenariat avec le CCAS. La mobilisation de tous a été sans faille et la générosité des citoyens au-delà de notre imagination. Nous sommes fiers des habitants de notre commune et nous sommes reconnaissants envers ceux des communes voisines qui n'ont pas hésité à participer eux aussi à cette collecte. Se battre contre la précarité est l'affaire de tous et les résultats de cette action montrent la force de ce partenariat ! Un grand merci à tous. Merci à Super U et à ses employés qui ont œuvré pour que tout se passe bien, à Katia Delamplé, sa directrice qui a été à nos côtés et qui a si bien compris le sens que nous voulions donner à notre action. Merci également à nos jeunes : il est réconfortant de constater que la jeunesse sait aussi se mobiliser avec enthousiasme pour de belles causes. Merci enfin aux agents et élus qui ont été très présents et qui ont maintenant la tâche de veiller à faire bon usage des dons dans les mois à venir.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Michel Simon,  
Maire de Gagnac-sur-Garonne  
Président du CCAS

Délégué du Conseil d'Administration de l'AMF 31 du bourg centre de Castelnest

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Valérie VENZAC, Marie DUCOS, Vanessa FRAYCINET, Gilles CHARLAS et Véronique LAVERROUX • Service Communication : Nathalie HELENA • IBSN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne, pixabay.com, freepik.com, unsplash.com, pexels.com | Pictogrammes : Freepik - flaticon.com | Illustrations : Freepik - freepik.com • Conception : Human's Connexion - 8 allée Paul Harris, 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord, 10 rue du parc, 31150 Bruguères - Tirage à 1 750 exemplaires



Le prochain  
Gagnacais  
paraîtra en avril  
2021 !

## :: Sommaire

### 02 Éditorial

### 04 Informations pratiques

- État civil
- Rappel déchets verts et nuisances sonores
- COVID 19
  - > Bien choisir son masque
  - > Bilan des mesures en vigueur
  - > Un point sur la vaccination
- Commerces de proximité
  - > Une nouvelle sophrologue à Gagnac
- DirectFermiers31 : mon annuaire des producteurs en vente directe en Haute-Garonne
- Où faire mes documents d'identité ?
- Transport
- Un site de téléphonie mobile à Gagnac
- Inscriptions sur les listes électorales
- Recrutement de personnels saisonniers

### 11 Informations communales

- Conseil Départemental
  - > Récompense
- Délibérations du Conseil municipal
- Retour sur les animations de Noël
- Un véhicule électrique pour le service technique
- De nouveaux horizons pour Nathalie HELENA !

### 14 Affaires scolaires

- Des nouvelles du Conseil Municipal Enfant
- Atelier d'illustration parents enfants à la bibliothèque
- Les Assistantes Maternelles s'investissent pour le RAM
  - > Un nouveau meuble pour faciliter l'accès des tout-petits au lavabo
  - > Réalisation d'accessoires de jeu
- Projet Pachamama : quand les ados s'en mêlent

### 17 CCAS

- Mobilisation du CCAS et des jeunes pour une belle cause !

### 18 Culture

- Festival de guitare d'Aucamville et du Nord toulousain

### 19 Les projets 2021

- Tout pour mieux communiquer
- Restaurant scolaire : les travaux commencent en 2021
- Bientôt des réunions de quartier à Gagnac
- Et encore...
  - > Développement de la vidéoprotection
  - > Renforcement du réseau de pistes cyclable
  - > Poursuite des aménagements de voirie

## Infos contacts

### Hôtel de Ville

Place de la République  
31150 Gagnac-sur-Garonne

### ① Heures d'ouverture

- Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis :  
8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h
- Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h
- Samedis matins (à compter de septembre) : 10 h - 12 h uniquement pour les formalités d'état civil

**En 2021, la mairie sera ouverte un samedi par mois (hors périodes de vacances scolaires) : 16/01, 6/02, 13/03, 10/04, 12/06, 4/09, 18/09, 16/10, 6/11, 27/11, 18/12.**

Planning affiché en mairie et consultable sur le site web.

### 📞 Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51  
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
www.gagnac-sur-garonne.fr

### 🕒 24 Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

### 📄 Documents disponibles en mairie

Le calendrier de ramassage d'ordures ménagères et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)



### 📰 Contacts presse locale

**La Dépêche du Midi**  
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37  
**Le Petit Journal**  
Vincent FAVE, 06 99 09 37 48

## NUMÉROS D'URGENCE

**ERDF**  
Urgence et sécurité : 09 726 750 31  
Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

**Eau et Assainissement**  
Eau de Toulouse Métropole :  
eaudetoulousemetropole.fr

Maison de l'Eau de Toulouse :  
Métropole 3 rue Alsace Lorraine  
31000 Toulouse  
05 61 201 201

**Pharmacies - Résogardes : 32 37**

**Médecins de garde : 39 66**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Eliot, Bernard, Bruno BOURBON DUPUY  
Charlie MONGINOUS KOMOSINSKI  
Maxence, Jules DENUAULT  
Madjid, Kaïs, Sabri KHODJA  
Ismaël, Pierre SISSOKO  
Elyes AMRI  
Gaël, Minh PIGUET-RUINET  
HAMISULTANE  
Idriss, Albino KHALIF  
Lorenzo PIRES RENU  
Louïs, Joseph, Noël MURCIA  
Éva ODORICO  
Leia, Maryse, Géraldine LOZAR  
Robin, Julien, Stéphane FOUQUES

### MARIAGE

Valérie ROULLIN et Michel PRZYBYLSKI

### DÉCÈS

Lucien FABRE  
Jose Manuel IGLESIA GARCIA  
Jean TREVISANUTTO  
Raymond, Adrien ARCALIS  
Yvonne ANGLADE



Rudy and Peter Skitterians - pikabay.com

### :: Cadre de vie

## Rappels déchets verts et nuisances sonores

### DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts en porte à porte est effectué par Toulouse Métropole tous les quinze jours sur la commune (cf. calendrier distribué dans les boîtes aux lettres et disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site web). Les sacs pour la collecte des déchets verts sont disponibles à l'accueil de la mairie.

### NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

### POUR LES PROFESSIONNELS

Lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

### ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle. Les propriétaires de chiens doivent les tenir en laisse sur le domaine public (voirie, espaces verts,...). De même, les déjections canines doivent être ramassées sur le domaine public par le propriétaire de l'animal.

### :: Santé

## COVID 19

### BIEN CHOISIR SON MASQUE

En application du nouveau protocole sanitaire, seuls les masques de catégorie 1, qu'ils soient en tissu ou chirurgicaux, sont autorisés à l'école, au Centre d'Animation, à la Parenthèse Familiale et au Relais Assistantes Maternelles à partir du lundi 8 février 2021.

La catégorie (1 ou UNS1) doit clairement être indiquée à côté de l'inscription AFNOR sur l'emballage, la notice ou l'étiquette du masque. Si la catégorie n'est pas clairement indiquée, un logo mentionnant la capacité de filtration à 90 % peut être présent.

En dehors des structures liées à l'enfance, les masques alternatifs ou faits-maison sont toujours autorisés.



### BILAN DES MESURES EN VIGUEUR

La situation sanitaire sur le territoire national reste critique suite à l'apparition de plusieurs variants du Covid-19. Même si, à l'heure où nous écrivons, la France est relativement bonne élève comparée aux autres pays européens, le gouvernement reste vigilant et s'exprime régulièrement pour donner aux français de nouvelles mesures.

Les dernières décisions prises par l'exécutif le 29 janvier sont :

- Le maintien du couvre-feu de 18 h à 6 h ;
- La fermeture des grands centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup> ;
- La fermeture des frontières françaises, sauf

motif impérieux, au départ et à l'arrivée de tous les pays hors UE et des DOM-TOM ;

- Le conditionnement des entrées en France à la présentation d'un test PCR négatif.

Le Préfet de la Haute-Garonne et de l'Occitanie, **Éric GUYOT**, a aussi pris des mesures spécifiques à notre zone géographique :

- Fermeture des établissements recevant du public de 18 h à 6 h ;
- Interdiction des activités physiques et sportives en intérieur ;
- Reprise en présentiel des travaux dirigés des premières années de l'enseignement supérieur ;
- Possibilité d'accueillir du public après 18 h pour les organismes assurant la garde d'enfants, sauf pour les accueils extrascolaires.

Enfin, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a émis un protocole renforcé pour les écoles et cantines scolaires, en date du 1<sup>er</sup> février, imposant :

- Une distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine ;
- Le port de masque « grand public » de catégorie 1 par tous les élèves à partir de 6 ans et les personnels ;
- Une aération renforcée des locaux ;
- La désinfection des tables de réfectoire après chaque service et, si possible, après chaque repas.

### CONSÉQUENCES SUR LES SERVICES MUNICIPAUX

Certains services municipaux de Gagnac-sur-Garonne sont directement affectés par ces mesures :

- La bibliothèque a dû aménager ses horaires : elle ferme désormais ses portes à 17 h 45 les mardis, mercredis et jeudis, et ferme ses portes le samedi matin ;
- Au Centre d'Animation, la pratique d'activités sportives dans la salle polyvalente n'est plus possible. Aussi, cette structure devra fermer ses portes à 18 h durant les vacances d'hiver

Kjpargeter - freepik.com



puisqu'il s'agit en cette période d'un accueil extrascolaire, et non périscolaire ;  
 · Au restaurant scolaire, le brassage des élèves doit être réduit au minimum et une distance de 2 m entre chaque classe est requise : pour respecter cette règle, les élémentaires sont dispatchés par classe sur toute la surface du restaurant scolaire, et les maternelles, eux, sont servis dans le préfabriqué proche de la cantine. L'équipe de cantine doit désinfecter les tables après chaque service.

La municipalité tient à remercier les agents de ces structures pour leur faculté d'adaptabilité qui a été mise à rude épreuve et pourtant bien démontrée depuis déjà un an.

**UN POINT SUR LA VACCINATION**

Les premières doses de vaccins contre la Covid-19 des laboratoires Pfizer/BioNTech sont arrivées le 26 décembre en France et ont commencé à être administrées aux résidents des EHPAD dès le lendemain. La campagne vaccinale a connu quelques couacs lors de la première semaine : on se souvient du manque de doses ou encore du manque de volontaires pour se faire vacciner...

Ces débuts hasardeux ont laissé place à un engouement des Français pour la vaccination, mais aussi à l'arrivée, le 11 janvier, du nouveau vaccin Moderna, et le 6 février d'AstraZeneca. Après les résidents des EHPAD et les professionnels de santé, ce sont les personnes de plus de 75 ans et les personnes « à risque » qui ont pu aller se faire vacciner. Au 15 février, 2 294 208 personnes ont reçu leur première injection (3,5 % de la population totale) et 720 249 sont totalement vaccinés, ce qui surpasse les attentes du Gouvernement à cette date.

**Comment se faire vacciner ?**

Pour toute vaccination, une prise de rendez-vous est nécessaire. Elle s'effectue sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou par téléphone au 0 809 54 19 19 du lundi au samedi de 8 h à 18 h (prix d'un appel local). Deux rendez-vous seront tout de suite proposés à chacun, correspondant aux deux injections.

En Haute-Garonne, 36 centres de vaccination sont ouverts. Pour notre commune, le centre de vaccination le plus proche est celui de Saint-Jory, 2 Chemin de Bougeng. Mais attention, en Haute-Garonne comme partout en France, les vaccins sont désormais victimes de leur succès : sur la plateforme dédiée aux prises de rendez-vous vaccinaux, les places disponibles se réduisent à une peau de chagrin et il faudra certainement attendre pour que de nouveaux créneaux se libèrent pour les patients.

**Le CCAS vous accompagne vous faire vacciner**

Vous avez plus de 75 ans et vous aimeriez vous faire vacciner mais vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Pas question d'y renoncer pour autant !

Pour permettre au maximum de personnes d'accéder au vaccin contre la Covid-19, le CCAS de Gagnac lance un service d'accompagnement motorisé aux rendez-vous de vaccinations.

Contactez le 05.62.22.93.50 pour en bénéficier.



**:: Cadre de vie**

**Directfermiers31 : mon annuaire des producteurs en vente directe en Haute-Garonne**

Le Conseil départemental a mis en place un outil numérique permettant de trouver tous les producteurs hauts-garonnais en vente directe (fruit, légume, viande, miel, mais aussi poisson, produits laitiers, épicerie...) et leurs points de vente. Vous permettre de consommer local et de saison, en solidarité avec les producteurs proches de chez vous, voici l'ambition de cet annuaire ! À ce jour, ce site répertorie 330 producteurs et 633 lieux de vente.

Pour en savoir plus : [www.haute-garonne.fr/directfermiers31](http://www.haute-garonne.fr/directfermiers31)



**VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE VACCINER**

Vous avez plus de 75 ans,

Vous rencontrez des difficultés de déplacements ?  
 LE CCAS VOUS PROPOSE DE **PRENDRE RENDEZ-VOUS** ET DE **VOUS ACCOMPAGNER** AU CENTRE DE VACCINATION

Contactez-nous au 05 62 22 93 50

Vous souhaitez prendre rendez-vous par vous-même ?  
 Contacter le 08 09 54 19 19 du lundi au samedi de 8h à 18h (prix d'un appel local) ou via le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr).

Pensez à demander votre rendez-vous pour la seconde injection !



**:: Économie**

## Commerces de proximité

Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment. Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie (05 62 22 93 50 ou [accueil.mairie@gagnac-surgaronne.fr](mailto:accueil.mairie@gagnac-surgaronne.fr)).

### UNE NOUVELLE SOPHROLOGUE À GAGNAC

Gérer le stress du quotidien, préparer un événement, retrouver un sommeil de qualité... La sophrologie est une méthode qui peut vous aider dans différents domaines et à toutes les étapes de la vie (périodes d'examens, bouleversements professionnels et familiaux...). Nadège Vallan, sophrologue formée à l'Institut de Formation à la Sophrologie de Paris, vous accompagne pour atteindre vos objectifs. Elle propose des séances dans le cadre accueillant et apaisant de son domicile du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 45, et se déplace également au domicile et sur le lieu de travail de ses clients. Tout cela dans le respect absolu des gestes barrières.

**Pour vous informer :**  
 Site internet : [nadegevallansophrologue.com](http://nadegevallansophrologue.com)  
 Pour prendre rendez-vous : 06 2272167 ou  
 mail : [nadegevallansophrologue@gmail.com](mailto:nadegevallansophrologue@gmail.com)



**:: Administration**

## Où faire mes documents d'identité ?

Pour demander une carte nationale d'identité ou encore un passeport, les administrés doivent s'adresser aux mairies équipées d'un dispositif de biométrie. Or, la mairie de Gagnac n'en fait pas partie... Les deux mairies les plus proches pouvant vous offrir ce service sont celles de Castelginest (05 61 37 75 37) et de Blagnac (05 61 71 72 00).

Les pièces justificatives nécessaires pour une carte d'identité dépendent de la situation du demandeur : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

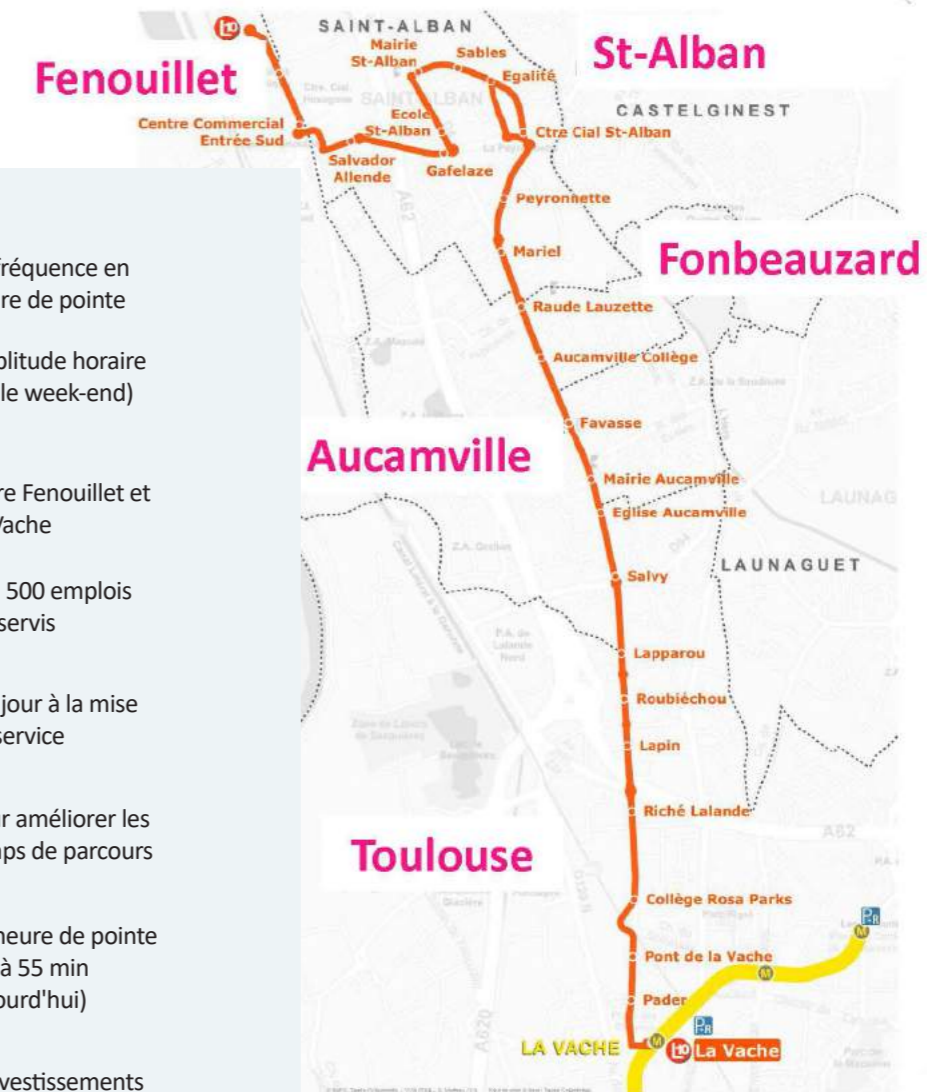
Concernant les passeports, les justificatifs demandés dépendent aussi de la situation du demandeur, mais en tous les cas, ce dernier devra fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal d'une valeur de 86 € pour une personne majeure. Vous pouvez pré-remplir le dossier sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr). Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Pour ces démarches, n'hésitez pas à contacter la mairie de votre choix par téléphone pour établir avec le service état civil la liste exacte des pièces demandées pour votre carte d'identité ou votre passeport.

**:: Cadre de vie**

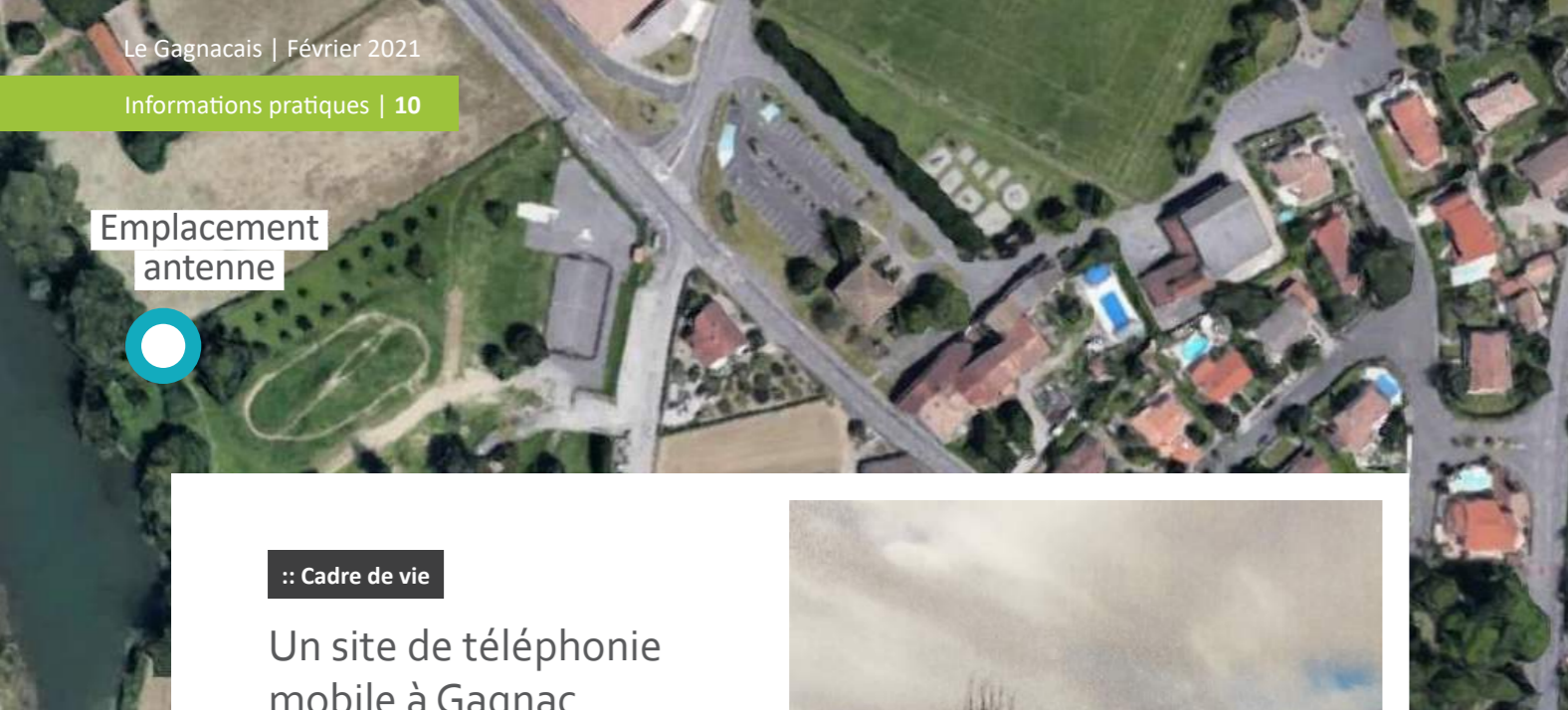
## Transport

En partenariat avec Tisséo Collectivités, les communes du nord toulousain, dont Gagnac, se mobilisent pour la réorganisation du réseau de transport en commun, notamment pour répondre aux besoins des scolaires qui souhaiteront rejoindre les nouveaux établissements situés sur la commune de Saint-Jory. Le projet prévoit l'évolution de la ligne de bus 59 avec un prolongement systématique de celle-ci vers Saint-Jory, la mise en place d'une offre cadencée ainsi qu'une simplification de la ligne avec la suppression des terminus partiels ou des boucles. Ce projet pourrait être opérationnel en septembre 2022 en même temps que la ligne LINEO 10 qui permettra de rejoindre la station de métro de la Vache.



- 9 min** de fréquence en heure de pointe
- 5 h 15** à 00 h 30 (1h le WE) amplitude horaire (1h le week-end)
- 10,8 km** entre Fenouillet et La Vache
- 20 000 habitants** et 7 500 emplois desservis
- 7 000 voyageurs** par jour à la mise en service
- 3 400 m de couloirs bus** pour améliorer les temps de parcours
- 35 à 45 min de temps de parcours** en heure de pointe (35 à 55 min aujourd'hui)
- 16,7 M€** d'investissements au total
- 2022** mise en service

Emplacement  
antenne



:: Cadre de vie

## Un site de téléphonie mobile à Gagnac

Courant 2021, un site de téléphonie mobile sera installé dans la commune de Gagnac, sur le site du Catcharry, par Bouygues Telecom. Les administrés qui souhaitent s'informer à ce sujet peuvent dès aujourd'hui consulter le dossier contenant tous les éléments du projet à l'accueil de la mairie.



Photos de la zone du Catcharry et emplacement de la future installation



:: Citoyenneté

## Conseil Départemental

### RÉCOMPENSE

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, la cérémonie des vœux de Sandrine FLOUREUSSES et Victor DENOUVION s'est tenue en visio à la médiathèque de Brugières. Cette cérémonie a également été l'occasion de remettre des récompenses, dans le respect des gestes barrières (ce qui enlevait un peu de spontanéité et de festivité à cette cérémonie) pour les personnes bénévoles impliquées dans les associations du canton nord.

Pour Gagnac, Christiane SIMON, Présidente de la Chorale et des Anciens reçoit une médaille pour son implication depuis de nombreuses années dans ces deux associations. Nous sommes fiers de cette récompense qui prouve que le milieu associatif Gagnacais est très riche de ses nombreux bénévoles qui travaillent parfois dans l'ombre pour que le sport et la culture puissent s'épanouir au cœur de notre village.



Christiane SIMON, Victor DENOUVION, Jeanine SANTAELA et Sandrine FLOUREUSSES

:: Emploi

## Recrutement de personnels saisonniers

Comme tous les ans, Toulouse Métropole recrute des personnels saisonniers permettant d'assurer la continuité des services publics pendant la période de congés des agents titulaires.

La majorité des postes à pourvoir sont d'ordre technique (ramassage des déchets, nettoyage de la voie publique, espaces verts, nettoyage des locaux et des équipements collectifs,...).

**Les candidatures sont à déposer à la Mairie de Gagnac-sur-Garonne avant le 5 mars 2021. Elles devront comporter :**

- Un CV (nom, prénom, adresse, niveau de diplôme, possession ou non du permis de conduire, expériences antérieures dans les services de la Métropole)
- Une lettre de motivation comportant les disponibilités précises des candidats entre mai et septembre 2021 et les disponibilités éventuelles le soir et le week-end.
- Une copie de la carte étudiant ou attestation de scolarité.

**Critères de recevabilité des candidatures :**

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Ne pas avoir travaillé plus de deux saisons dans un service de la ville et/ou de Toulouse Métropole.
- Être prioritairement étudiant.

:: Citoyenneté

## Inscriptions sur les listes électorales

En 2021, se tiendront les élections départementales et régionales. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune. Il est désormais possible de réaliser cette démarche jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi minuit avant la date du scrutin (date non connue à ce jour). Cette démarche peut s'effectuer en ligne ou en mairie.

**COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?**

**01** Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) dans la rubrique « Élections »

**02** Identifiez-vous\* ou créez  **votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

**03** Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire

**04** Fournissez les pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

\*l'identification est également possible via France connect.

[@Place\\_Beauvau](#) | [/ministere.interieur](#) | [@ministere\\_interieur](#) | [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**



## :: Municipalité

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*19 décembre 2020*

Les délibérations du Conseil municipal du 14 décembre ont concerné les points suivants :

- Adhésion à l'Agence France Locale
- Acquisition par Toulouse Métropole pour l'euro symbolique de parcours sur les voies vertes
- Remboursement des masques grands publics mis à disposition par Toulouse Métropole

*28 janvier 2021*

Les délibérations du Conseil municipal du 28 janvier 2021 ont concerné les points suivants :

- Demande de subvention au Conseil départemental pour la seconde phase du restaurant scolaire
- Régularisation du CDD de 35 heures pour le poste de Directrice Générale des Services

## RAPPEL

Conformément aux dispositions légales, les délibérations du conseil municipal sont affichées en mairie. Les délibérations du conseil municipal sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).

## :: Animation

## Retour sur les animations de Noël

Pour les petits Gagnacais, l'année 2020 n'a pas été facile : contexte morose, nouvelles contraintes à l'école et au Centre, port du masque obligatoire... Ils attendaient avec grande impatience que sonne la fin de cette année pas comme les autres, et surtout, de pouvoir profiter de vacances de Noël bien méritées.

Pour « marquer le coup » et leur faire plaisir en cette période de fêtes, la mairie a décidé d'offrir aux enfants quelques jours d'animations sur la place du village, du 21 au 24 décembre.

Malgré une météo pas toujours au rendez-vous, les familles ont été nombreuses à se presser autour des attractions qui donnaient à la place de la République un style un peu vintage : un carrousel des années 1960, des jeux en bois... mais aussi une mini-ferme itinérante et ses pensionnaires à poils et à plumes, qui ont ravi les enfants.

La convivialité évidente de ce rendez-vous n'a pas empêché tout un chacun de respecter à la lettre les mesures sanitaires, et les enfants n'ont pas rechigné à mettre leur masque pour profiter de ces instants de bonheur.



## :: Service technique

## Un véhicule électrique pour le service technique

Depuis vendredi 12 février, le service technique est doté d'un tout nouveau véhicule totalement électrique.

Ce petit camion possède des avantages écologiques et économiques évidents, surtout pour le service de la mairie qui effectue le plus de déplacements au quotidien. En le choisissant, la mairie agit pour offrir à ses administrés une meilleure qualité de l'air, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour diminuer significativement la pollution sonore.

Équipé d'une benne mobile, le nouvel utilitaire de Gagnac pourra servir aux agents techniques sur la quasi-totalité de leurs activités, de l'entretien des espaces verts à la préparation des événements de la commune. En complément du camion dont ils ont déjà, le véhicule électrique permettra aussi aux agents de se diviser en équipes pour travailler simultanément dans plusieurs lieux de Gagnac.

Cette acquisition a été facilitée par deux dispositifs mis en place par l'État : le bonus écologique et la prime à la conversion. Ces deux aides cumulées ont considérablement réduit la facture pour la municipalité.

Depuis une dizaine d'années, les collectivités territoriales jouent un rôle important dans le phénomène de transition écologique : tout d'abord, en donnant un modèle aux citoyens par l'électrification progressive de leur parc automobile, mais aussi en rendant le passage à l'électrique plus facile pour les administrés grâce à l'installation de bornes de recharge sur leur territoire.

Mohamed BEN THABET, agent technique, et Michel PARRAMON, Directeur des Services Techniques, autour du camion électrique

## :: Service de la Ville

## De nouveaux horizons pour Nathalie HELENA !

Depuis plusieurs années, les services de la Ville ont pu apprécier les qualités humaines et les compétences de Nathalie HELENA tant au Centre d'Animation, au service Communication que pour l'animation du Conseil municipal enfant. Tous ont pu noter sa bonne humeur et son enthousiasme sur les projets qu'elle a réalisés et accompagnés. Nathalie souhaite aujourd'hui se lancer vers de nouveaux horizons professionnels ; nous lui souhaitons bonne chance pour cette nouvelle vie et la remercions sincèrement encore pour toute son implication et son professionnalisme dans les services municipaux et auprès des enfants.



Nathalie HELENA entourée des enfants du Conseil municipal et de M. le Maire pour sa dernière séance du CME



Une réunion du CME

## :: Municipalité

### Des nouvelles du Conseil Municipal Enfant

Les conseillers municipaux enfants se sont montrés discrets depuis leur élection en décembre 2020. Fait rare, ils n'ont pas occupé le devant de la scène ces derniers mois, car c'est en coulisses que les sept camarades de CM1 et CM2 se sont affairés pour élaborer des propositions de projets à faire à M. le Maire.

**Judi 11 février, ils ont défendu leurs propositions devant M. le Maire et ses élus, et ensemble, ils ont défini plusieurs axes de travail pour cette année :**

- L'aide à l'association « Agir pour les Animaux » : pour venir en aide aux pensionnaires à 4 pattes de ce refuge, ils prévoient de réaliser des collectes sur plusieurs créneaux : au Centre d'Animation grâce à un bac déposé dans le hall, sur la place du village lors du marché du vendredi soir et un samedi matin à Super U (dates communiquées ultérieurement). Les dons qu'ils attendent sont variés : couvertures, alimentation, accessoires ou encore jouets pour chiens et chats seront les bienvenus. Les enfants sont de plus en plus sensibles à l'éthique animale et vous attendent nombreux à ces rendez-vous.
- La création d'un Gagnacais pour les enfants, en partenariat avec un journaliste et un illustrateur : nombreux sont les enfants qui réclament un médium adapté pour leur apporter des infos sur l'école, le Centre ou les événements et manifestations de la ville... Le Club des Anciens sera également

associé à ce projet afin d'avoir des points de vue croisés et intergénérationnels sur l'actualité.

- L'organisation d'une journée de ramassage des déchets dans la commune, devrait avoir lieu au mois de mai : ce projet devait avoir lieu l'an passé mais avait dû être annulé compte tenu du contexte sanitaire.
- Et enfin l'installation dans la cour de l'école Jean de Cruzel d'une cabane à jouer récup', projet qui s'inscrit dans le cadre de la formation professionnelle de Jérôme LOUT, l'un des directeurs du Centre d'Animation. Ce dernier a décidé d'inviter les jeunes élus à le co-construire avec lui au travers de plusieurs séances de travail, de janvier à mars 2021, échéance à laquelle la cabane devrait être définitivement installée dans la cour.

Pour cette nouvelle année de travail, les sept conseillers seront encadrés par leur animatrice référente Lianna DER ARSENIAN qui les aidera à faire mûrir leurs idées et les voir se concrétiser.



Gabrielle Lainé, Théo Mondon, Clara Prieur, Manon Farvacque, Robin Dejean, Marin Salgues, Simon Soucasse



Les binômes parent-enfant en action.

## :: Animation

### Atelier d'illustration parents enfants à la bibliothèque

Samedi 23 janvier, six duos parent-enfant se sont rendus à la bibliothèque afin de participer à un atelier d'illustration avec l'auteure et illustratrice Fanny Pageaud.

C'est dans le cadre du Festival du Livre de Jeunesse Occitanie que Fanny est venue expliquer son métier aux familles présentes. Après la lecture de son livre « Il y a des monstres dans ma chambre », parents et enfants ont fabriqué un charmant petit livre confectionné à deux, grâce aux précieux conseils de l'illustratrice.

Cette matinée a été l'occasion pour tous d'oublier pendant un moment la crise sanitaire (mais pas les gestes barrières !). Professionnels et usagers attendent déjà avec impatience le prochain rendez-vous, synonyme de joie, de rencontres et de découvertes.



Exemple de petits livrets créés lors de la séance.

## UNE CABANE À JOUER UN PEU SPÉCIALE



Au cours de ces séances de travail avec Jérôme Lout pour créer une cabane à jouer récup' dans la cour de leur école, les conseillers devront notamment customiser ladite cabane pour mieux se l'approprier. Pour leur donner des idées et des techniques artistiques adaptées, ils ont reçu la visite de l'association Art sur Couleur.

Ce sont aussi les enfants qui doivent décider du contenu de la cabane : tuyaux, ficelles, pneus... uniquement des objets usagés, qui pourront s'offrir un nouveau destin de jouet dans les mains des enfants.

**Si on demande à Jérôme LOUT quels seront les objectifs de cette nouvelle installation, il dégage quatre axes fondamentaux :**

- il s'agit d'une démarche écologique, face à la surconsommation de jouets actuelle ;
- les objets récup' n'ayant pas, à l'origine, une vocation de jouet, l'imaginaire des enfants sera stimulé pour leur trouver une utilisation ;
- la coopération entre enfants sera également renforcée par cette cabane et ses trésors : c'est en s'y mettant à plusieurs et en s'entraïdant que les jeunes gagnacais pourront tirer le meilleur parti créatif des objets récup' ;
- enfin, cette cabane sera autogérée par les enfants, qui devront en faire eux-mêmes le rangement, par exemple. Le gain d'autonomie sera donc très important.

Les CME se sont tout de suite sentis investis dans ce projet, et espèrent pouvoir concrétiser les prochains !



:: Enfance

## Les Assistantes Maternelles s'investissent pour le RAM

UN NOUVEAU MEUBLE POUR FACILITER L'ACCÈS DES TOUT-PETITS AU LAVABO

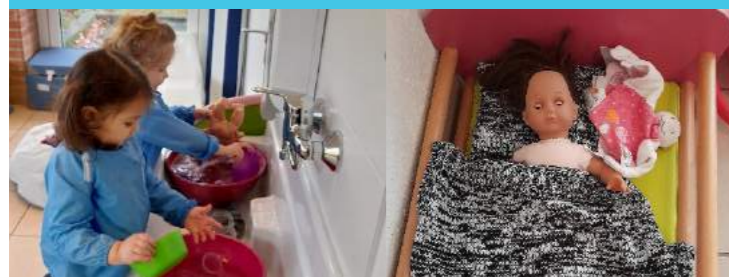
Dans un contexte sanitaire inédit, au RAM, le passage au lavabo est devenu un élément-clé de la vie quotidienne des enfants, qui doivent se laver les mains à de nombreuses reprises au cours de la journée. Mais ce n'est pas facile pour les tout-petits.... Ces bouts de chou, hauts comme trois pommes accèdent difficilement au point d'eau !

Inscrites dans un processus de formation continue depuis octobre 2020 au sein du RAM, les huit assistantes maternelles de la structure ont longuement échangé pour trouver une solution à cette problématique. Suite à ces échanges entre professionnelles de la petite enfance, l'assistante maternelle Émilie M. a imaginé et conçu chez elle, avec seulement du matériel de récupération, un meuble qui s'adapte au lavabo, avec une marche, afin que les enfants puissent en toute sécurité se laver les mains mais aussi jouer à l'eau aussi longtemps qu'ils le désirent. Cette réalisation participe au projet global du RAM, orienté par la psychanalyse et la pédagogie active favorisant le processus d'autonomie des enfants.

RÉALISATION D'ACCESSOIRES DE JEU

Jouer à la poupée, c'est un jeu intemporel et toujours très prisé des petites filles. Au RAM, Lise et Émy notamment font vivre à leurs poupées une vraie vie de bébés. Cependant, à la faveur de scénarios de plus en plus élaborés lors de leurs jeux, les enfants déplorent manquer de couvertures pour faire dormir leurs poupées.

L'assistante maternelle Émilie P., dans une posture d'observation active, a tenté de trouver une solution. Elle a pris l'initiative de tricoter chez elle et durant son temps libre une couverture et un coussin, et cela juste pour les poupées. Son observation fine (adossée à une réflexion qui s'inscrit dans un processus de formation au sein du RAM) permet des réponses créatives aux besoins de mimétisme, de découverte et d'exploration des enfants.



:: Animation

## Projet Pachamama : quand les ados s'en mêlent

On vous parlait dans notre dernier numéro de la Pachamama, un projet de ferme pédagogique aux multiples facettes qui est en train de s'installer sur le site des Millères. À l'occasion d'une interview, ses créateurs Vincent et Evan nous avaient confié la nature sociale et participative de la Pachamama...

Rappelons que c'est en faisant appel la participation des uns et des autres que nos deux agriculteurs comptent donner vie à leur projet : ils ont donc besoin d'aide matérielle, financière et présente.

Il n'en fallait pas plus pour mettre la puce à l'oreille à Marina Alba-Gaïot, animatrice référente du CAJ, qui a immédiatement pensé à associer les adolescents à ce projet. Avec Loïc Trimino, animateur auprès des ados, ils ont pris les devants et ont rencontré les créateurs de la Pachamama début janvier.

Ils ont conjointement décidé de faire participer les adolescents fréquentant le CAJ à l'élaboration de cette ferme. Il faut dire que ces jeunes sont habitués aux travaux manuels et ont déjà réalisé plusieurs chantiers au bénéfice de la commune et de ses habitants : réhabilitation du lavoir, aménagement de l'extérieur du CAJ...

Même si les animateurs et Anthony Gex (directeur du CAJ) n'ont pas encore achevé de définir les missions que les jeunes devront y accomplir, le projet, qui devrait s'inscrire sur une longue durée, le groupe d'adolescents fréquentant assidûment le CAJ se dit déjà super motivé pour cette nouvelle mission.



:: Cadre de vie

## Mobilisation du CCAS et des jeunes pour une belle cause !

Dans un contexte économique toujours fragile, le CCAS a souhaité se mobiliser pour organiser les 12, 13 et 14 février une collecte de produits de première nécessité pour les familles en difficulté de la commune.

Cette collecte a été possible grâce à la mobilisation du magasin Super U, du Centre d'Animation Jeunesse et des bénévoles du CCAS. La mobilisation de tous a été sans faille et la générosité des citoyens au-delà de nos espérances.

Se battre contre la précarité est l'affaire de tous et les résultats de cette action montre la force du partenariat entre l'enseigne de grande distribution, le CCAS, les jeunes du CAJ et les bénévoles.

**Le CCAS souhaite adresser de chaleureux remerciements à tous les acteurs de cette opération :**

- Tout d'abord, au magasin Super U, et notamment son propriétaire, Sébastien LAURENT, sa directrice Katia DELAMPLE

et l'ensemble des employés qui ont rendu possible cette action et ont tout mis en œuvre pour sa bonne réalisation ;

- Ensuite un grand remerciement aux jeunes du CAJ qui ont participé avec bonne humeur et enthousiasme à la collecte tout au long de la journée du samedi ;

- Et enfin aux agents de la ville, aux bénévoles, aux membres du CCAS et aux élus qui ont participé tout au long de ces trois jours à la collecte et au stockage des denrées et produits récoltés.

Le CCAS va organiser dans les prochaines semaines la distribution des fruits de cette vaste collecte aux familles en difficulté de la commune.



Grande photo : Sébastien LAURENT, propriétaire de Super U, Michel SIMON, Maire, les élus du CCAS et les jeunes du CAJ posent pour la photo souvenir de la collecte | Petites photos : Les bénévoles en pleine action tout au long des trois jours de collecte ! | Le stand dédié à la collecte dans le magasin.

## Projet 2021

Voici quelques uns des principaux projets sur lesquels travaillera la municipalité en 2021. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ces projets et de toutes les autres actions qui pourront voir le jour sur la commune !



### :: Musique

## Festival de guitare d'Aucamville et du Nord toulousain

On le sait désormais, le festival de guitare d'Aucamville prévu du 11 au 21 mars prochain ne pourra pas se tenir en conditions normales : public et artistes ne pourront pas être accueillis dans les salles. Pourtant, les organisateurs du festival débordent d'optimisme et imaginent comment organiser ces concerts de façon alternative.

La programmation du festival est tout de même annoncée au fil de l'eau, chaque semaine, sur le compte Facebook de l'événement et... tendez l'oreille, on a déjà du beau monde de la musique pour ce rendez-vous qui se déroulera sous le signe de la parité. On y retrouvera entre autres Laura Cox, guitariste révélée par YouTube et les médias sociaux, les RP Quartet et leur jazz manouche, Lou Tavano, artiste jazz-folk, mais aussi Irina Gonzalez, chanteuse toulousaine aux origines franco-cubaines.

Les concerts et animations qui devaient avoir lieu à Aucamville et dans les communes partenaires de l'événement devront donc être présentés au public sous d'autres formats.

À Gagnac, le spectacle gratuit, ludique et interactif, « Le Grand Concours » originellement prévu à l'Espace Garonne, sera finalement donné au sein des écoles de la commune, mais la date n'est pas encore définie.

Pour cette représentation, la compagnie Branche ton câble incarne deux personnages inscrits au concours du meilleur groupe, qui ne savent pas quel morceau ni quel instrument choisir pour le jour-J... Ils compteront donc sur leur public d'enfants pour les aider à faire les bons choix.

Toute la programmation du festival :  
[www.guitareaucamville.com/programmation-2020](http://www.guitareaucamville.com/programmation-2020)  
 Billetterie : [www.guitareaucamville.com/billetterie](http://www.guitareaucamville.com/billetterie)



### :: Communication

## Tout pour mieux communiquer

Pour donner suite aux résultats de l'enquête sur la communication municipale à Gagnac-sur-Garonne, le maire et ses élus ont réfléchi et acté des décisions afin de rendre l'information la plus accessible et la plus claire possible pour les administrés.

- D'ores et déjà, suite à votre demande, le **Gagnacais paraît désormais tous les deux mois**, avec à chaque fois une thématique centrale ;
- **Les panneaux lumineux de la place et de l'église seront très bientôt retirés**, pour être remplacés par des panneaux d'information nouvelle génération. Vous pourrez y retrouver en direct et en couleurs toutes les infos, actus et événements de notre commune ;
- **Vous nous demandiez de recevoir des infos par SMS** : la commission communication

est justement en pourparlers avec les représentants d'une application mobile qui permet aux usagers de recevoir des informations, des vigilances ou des alertes par ce biais.

**Nous espérons que les administrés seront convaincus par ces nouveautés et que chacun pourra accéder à l'information de manière optimale.**





:: Scolarité

## Restaurant scolaire : les travaux commencent en 2021

Le projet de rénovation et d'extension du restaurant scolaire, cela fait des années que l'on vous en parle... mais aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous annoncer du concret avec le début de ce chantier courant 2021 sous la maîtrise d'œuvre d'ABC Architecture.

### OBJECTIFS

Les objectifs des travaux sont multiples, à la fois pour le bien-être des enfants et pour celui des équipes de cantine et d'animation :

- **L'espace** : le restaurant scolaire actuel est trop petit pour le nombre d'élèves des écoles municipales, qui a augmenté de façon significative ces dernières années. Le nouveau restaurant, doté d'une extension, offrira un gain de place non négligeable.
- **La fluidification du passage en cantine** : la nouvelle configuration des lieux permettra aux équipes d'animation et aux enfants dont elles ont la charge d'accéder de façon plus rapide mais aussi plus régulière dans les salles de réfectoire, sans entraver la partie cuisine/technique.
- **Le non-brassage des élèves** : les élémentaires et les maternelles disposeront de lieux distincts l'un de l'autre pour prendre leurs repas en toute tranquillité.
- **Le gain d'autonomie** : si les maternelles disposeront toujours d'un service à table, les élémentaires, eux, bénéficieront d'un self. Cet aménagement leur permettra de se servir et de débarrasser seuls : ces gestes de vie quotidienne sont des apprentissages clés pour cette tranche d'âge.
- **La réduction du bruit** : la séparation des maternelles et des élémentaires ainsi que la configuration des lieux permettront une réduction du bruit assez drastique.
- **Une meilleure maîtrise du tri et du gaspillage** : le self devrait permettre aux enfants de mieux maîtriser leur consommation alimentaire, mais aussi de réaliser un tri de manière quasi-automatisée.

- **L'amélioration des gestes de travail pour le personnel de cantine**, qui disposera de plus d'espace pour confectionner les plats sans entraver les mouvements des autres agents.
- **L'installation d'éléments techniques** : par exemple des chambres froides viendront en remplacement des réfrigérateurs actuels.
- **Livraisons et évacuation des déchets** : ces deux points seront améliorés grâce à l'emplacement « indépendant » de la nouvelle cuisine
- **L'apport de clarté** : les nombreuses ouvertures du nouveau projet permettront à ceux qui y travaillent comme à ceux qui y mangent de profiter de la lumière du jour à l'intérieur du bâtiment.

### QUEL SERA L'ASPECT DE CETTE NOUVELLE CANTINE ?

L'aspect de cette construction à venir se parera d'atouts résolument modernes en mixant maçonneries enduites, bois et métal. L'ensemble de l'extension sera en maçonnerie enduite, la façade faisant le lien entre l'ancien bâtiment et l'extension sera habillée d'un bardage en bois, et sur le toit, on retrouvera un édicule en métal. Et surprise, à cet ensemble seront ajoutés un préau, un patio et des places de stationnement.



### CALENDRIER DES TRAVAUX

<b>29</b> juill. 2020	Dépôt du permis de construire	<b>Mai</b> 2021	Signature des marchés
<b>03</b> nov. 2020	Obtention du permis de construire	<b>Juin</b> 2021	Démarrage des travaux
<b>Fév.</b> 2021	Lancement appel d'offre	<b>Sept.</b> 2022	Réception des travaux

### BUDGET

Le budget prévisionnel des deux tranches de travaux est de 1,6 millions d'euros. La commune a sollicité des subventions pour cette réalisation. Une première aide du Conseil départemental a déjà été allouée à hauteur de 350 000 euros pour la première tranche de travaux et une nouvelle subvention a été demandée pour la seconde tranche. Ensuite, dans le cadre du Plan de Relance, nous avons bénéficié d'une dotation exceptionnelle de l'État de 300 000 euros. Nous tenons à remercier l'État et le Conseil départemental pour leur soutien financier dans cette opération d'envergure pour la commune.

### DE QUELLE FAÇON SE FERA LA RESTAURATION COLLECTIVE PENDANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX ?

Pendant toute la durée des travaux, la restauration des enfants du groupe scolaire et le portage des repas à domicile seront assurés par les équipes de la restauration municipale. Une organisation spécifique sera mise en place en prenant en compte la sécurité des équipes et des enfants, la préservation de l'outil de travail et les contraintes du chantier. Les travaux les plus bruyants seront réalisés pendant les vacances scolaires par exemple.

### UN PROJET HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La municipalité a souhaité que ce nouvel équipement s'inscrive pleinement dans la transition écologique tout en réduisant son empreinte énergétique. Voici les principales actions mises en œuvre :



**Limiter la consommation d'espace** : le choix a été fait de conserver une partie du bâtiment existant et de lui adjoindre une extension. Outre

l'optimisation de l'espace, ce parti d'aménagement permet de réduire l'empreinte carbone en réduisant les déchets de chantier.



**Limiter les consommations d'énergie** : la conception du bâtiment vise à favoriser les apports en lumière naturelle tout en préservant le confort des occupants tant en été qu'en hiver.

Les besoins en éclairage seront assurés par des ampoules LED et des détecteurs de mouvements seront installés. La chaudière qui alimente le groupe scolaire sera remplacée par une plus performante et moins énergivore et alimentera à la fois le restaurant et les salles de classe.

Cette nouvelle chaudière permettra de chauffer le bâtiment et assurera la production d'eau chaude sanitaire. Une ventilation mécanique double flux équipera le restaurant scolaire permettant à la fois de réduire la facture énergétique et d'améliorer la qualité de l'air en filtrant les pollens, les allergènes, les polluants,... Ce système permettra d'extraire l'air « vicié » du bâtiment et d'insuffler de l'air « neuf ». En hiver, le système récupère les calories de l'air vicié (intérieur) pour réchauffer l'air neuf entrant. En été, le flux d'air neuf est refroidi par l'air sortant. Enfin cette VMC sera couplée à un système de programmation permettant une sur-ventilation nocturne en été afin d'assurer un meilleur rafraîchissement des locaux.



**Utiliser du matériel performant** : de nouveaux équipements de cuisine performants et moins énergivores seront installés. Par exemple, un tunnel de lavage et de séchage avec condensateur de buée sera installé permettant de récupérer eau et chaleur.



**Installer une borne de recherche pour véhicule électrique** avec comme objectif, à terme, d'assurer la livraison des repas à domicile avec un véhicule électrique.



**Utiliser des matériaux biosourcés** : des matériaux en bois, issus de forêts gérés de manière responsable, seront très largement employés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur (façade, habillage, menuiseries, terrasses, habillage mural intérieur, plafond en dalles de fibres de bois,...). L'isolation se fera au moyen de laines minérales et les matériaux utilisés devront répondre à des conditions de fabrication responsable.

Le choix de ces principes d'aménagement représente un surcoût d'environ 20 %.

## :: Cadre de vie

## Bientôt des réunions de quartier à Gagnac

Avez-vous déjà entendu parler de la démocratie participative ? On la retrouve à différents échelons de l'administration publique, mais c'est surtout au niveau municipal qu'elle est facile à mettre en œuvre.

De nombreux maires ont aujourd'hui recours à la démocratie participative, qui constitue pour eux un moyen de prendre des décisions pour leur commune en adéquation avec les attentes de la population. D'une collectivité à l'autre, les instances de démocratie participative sont mises en place très différemment : de la simple consultation des citoyens à la concertation publique.

Le maire et les élus de Gagnac-sur-Garonne réfléchissent depuis longtemps à associer les administrés aux décisions politiques, et pour cela, ils ont décidé d'instaurer, courant 2021, des réunions de quartier sur la commune, si bien sûr la situation sanitaire le permet. Les élus se déplaceront dans les quartiers de Gagnac et les habitants seront invités à venir à leur rencontre : ces réunions seront l'occasion pour les élus d'informer les administrés sur les projets envisagés pour leur quartier, mais elles permettront aussi aux administrés de soumettre leurs idées et leurs doléances aux élus. Aussi, les samedis matin où la mairie est ouverte, M. le Maire et un de ses adjoints seront présents pour recevoir les administrés qui souhaitent les rencontrer, et ce sans rendez-vous.

Ces deux modes de discussion permettront incontestablement de renouer le lien de proximité entre équipe municipale et population et d'instaurer entre eux un climat d'écoute et de confiance.

**Vous êtes intéressé(e) ? Patience, ce projet n'est encore qu'à l'état de réflexion, mais Le Gagnacais vous en dira plus dans ses prochains numéros.**

## :: Travaux et voirie

## Et encore...

### DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION



Afin de lutter contre les dégradations sur les équipements publics mais également renforcer la protection des biens et des personnes, un système de vidéoprotection sera déployé sur la commune, en partenariat avec les Services de Gendarmerie et la Préfecture de Haute-Garonne.

### RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES



Les travaux de la piste cyclable permettant de relier le Grand Parc Garonne, réalisés par Toulouse Métropole, sont achevés. La prochaine étape sera de poursuivre la création de la piste cyclable aux abords de la Maison du passeur en remontant vers le centre de Gagnac.

### POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE



Dans le cadre du plan de relance adopté par Toulouse Métropole, 40 millions d'euros ont été consacrés à des travaux de voirie dans les communes. Cette dotation a permis d'augmenter significativement notre enveloppe locale de voirie et réaliser ainsi plus rapidement les projets en cours.

Les travaux réalisés ou en cours s'inscrivent dans une volonté de sécurisation des riverains et des piétons avec trois objectifs principaux : réduire la vitesse des véhicules dans les rues du centre-bourg, libérer les trottoirs pour permettre aux piétons de circuler sans entrave et décourager l'utilisation de certaines rues du centre-bourg par les automobilistes souhaitant contourner les axes principaux de circulation aux heures de pointe. Ces travaux se poursuivront en 2021 avec le lancement de la requalification de la portion de la Voie romaine communale.

## TOULOUSE MÉTROPOLE

# Améliorer la qualité de l'air : le défi santé pour une métropole plus respirable

Enjeu sanitaire et environnemental majeur, en particulier dans les métropoles, la qualité de l'air influe sur la santé et la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi Toulouse Métropole en a fait une priorité de son action et déploie des mesures pour améliorer la qualité de l'air que respirent ses habitants.

Zoom sur un de ces outils : la ZFE-m.

## Qu'est-ce qu'une Zone à Faibles Émissions - mobilité (ZFE-m) ?

C'est une partie de territoire dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne seront pas autorisés à circuler (voir carte ci-contre). Cette autorisation est déterminée par la vignette Crit'air, délivrée par l'État (ministère de la Transition écologique).

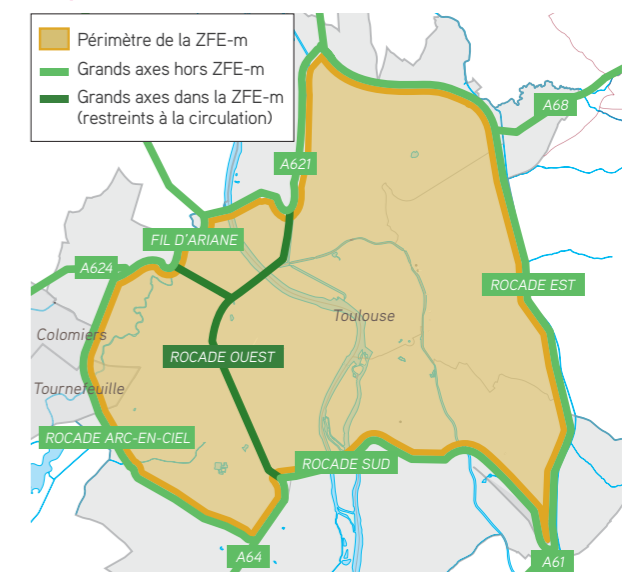
## Une mise en place en plusieurs étapes

Au deuxième semestre 2021, moins de 1% des véhicules du parc roulant (fourgonnettes, fourgons et poids-lourds vignette crit'air 5 et non classés) auront l'interdiction de circuler dans cette zone comprenant Toulouse en majorité. Ce dispositif progressif montera en puissance : à partir de 2023, il intégrerait les véhicules légers et les deux roues pour les vignettes 4, 5 et non classés pour atteindre 4% du parc roulant.

## Le saviez-vous ?

À Toulouse, 80% des émissions de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et 34% des émissions de particules fines sont issues de la circulation automobile. Environ 7200 personnes vivent en zone de dépassement de dioxyde d'azote sur le territoire de la métropole toulousaine (source ATMO).

## Le périmètre envisagé



## DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA ZFE-m

Après une large concertation des habitants en 2019 pour lancer le projet, la consultation réglementaire du public aura lieu au printemps 2021. Exprimez-vous : [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)

## POUR EN SAVOIR PLUS :

- Sur les actions et les aides déployées par Toulouse Métropole pour améliorer la qualité de l'air : [toulouse.metropole.fr](http://toulouse.metropole.fr) > missions > qualité de l'air
- Sur la surveillance, les données et prévisions sur la qualité de l'air : [atmo-occitanie.org](http://atmo-occitanie.org)

## TOULOUSE MÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE

## Des primes pour favoriser des déplacements plus propres

Particuliers, entreprises ou associations, découvrez comment bénéficier de ces aides sur : [demarches.toulouse-metropole.fr](http://demarches.toulouse-metropole.fr)



**Pour faciliter le remplacement d'un véhicule polluant par un véhicule propre**  
Via un achat, un changement de motorisation, ou la location : jusqu'à 5 000 € de prime.



**Pour encourager la pratique du vélo**  
Une prime vélo de 600 € maximum pour aider à l'achat et la location longue durée d'un vélo classique, cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion.

## Plus de transports en commun pour se déplacer plus facilement :

- Le **Téléphérique** entre l'Oncopole et l'université Paul Sabatier à l'été 2021
- Les **nouvelles lignes de bus Ceinture sud** en Septembre 2021
- La mise en service des lignes de bus **Linéo 10** (Fenuillet et Toulouse La Vache) et **Linéo 11** (Basso cambou - Frouzins) en septembre 2022
- Le **prolongement de la ligne B** pour Labège en 2026
- Ainsi que la **troisième ligne de métro** entre Labège et Colomiers en 2028.

toulouse  
métropole

en grand !



# SOUTENEZ L'ÉCONOMIE LOCALE



SERVEZ-VOUS  
CHEZ VOS COMMERCES  
DE PROXIMITÉ!

Liste de vos commerces gagnacais sur notre site internet, rubrique infos pratiques > professionnels

Marché de plein vent  
vendredi 16h00 - 20h00  
dimanche 08h00 - 13h00

HORAIRES AJUSTÉS EN  
PÉRIODE DE COUVRE-  
FEU POUR LE MARCHÉ  
DE PLEIN VENT DU  
VENDREDI SOIR.